



MEMBRE DE LA FSMD
www.musicavi-nordisere.org

CENTRE DE LOISIRS MUSICAL 2020
FICHE DE RENSEIGNEMENTS
(A RENVOYER A L'UN DES CONTACTS CI-DESSOUS)

Nom de l'enfant : Prénoms :

Date de naissance : Taille Tee-shirt :

Participera au Centre de Loisir Musical. **Séjour complet OUI NON**

Si NON: Date de début du séjour : Date de fin de séjour :

IMPORTANT : avez-vous signalé une allergie sur la fiche sanitaire de liaison ? **OUI NON**

Ecole de Musique Fréquentée :

Instrument pratiqué : Niveau :

Niveau de solfège :

Nom des professeurs :

NOM ET PRENOMS DU PERE :

ADRESSE COMPLETE :

TEL. DOMICILE TEL. TRAVAIL.....

PORTABLE : ADRESSE @-Mail :

PROFESSION DU PERE :

NOM DE L'EMPLOYEUR :

ADRESSE DE L'EMPLOYEUR :

Régime général : **OUI NON** N° DE S.S. :

ADRESSE S.S. :

N° C.A.F. ou M.S.A. : ADRESSE C.A.F. ou M.S.A.....

NOM ET PRENOMS DE LA MERE :

ADRESSE COMPLETE :

TEL. DOMICILE : TEL. TRAVAIL.....

PORTABLE : ADRESSE@-Mail :

PROFESSION DE LA MERE :

NOM DE L'EMPLOYEUR :

ADRESSE DE L'EMPLOYEUR :

Régime général : **OUI NON** N° DE S.S. :

ADRESSE S.S. :

N° C.A.F. ou M.S.A. : ADRESSE C.A.F. ou M.S.A.....

PRESTATIONS C.A.F. : OUI NON ~~~ PRESTATIONS MSA : OUI NON

J'autorise, à titre gracieux, les photographies et prises de vue de mon enfant, effectuées au cours des activités organisées par le Centre de Loisirs Musical et à utiliser ces images dans le cadre de la promotion de ce dernier.

**Merci de nous faire parvenir un chèque
d'inscription à l'ordre de MUSICAVI N.I.
Séjour semaine : 40€
Séjour complet : 100€
A retourner aux contactx ci-contre**

Jean Pierre MARTIN
999, Route de LYON
38 540 VALENCIN
Tél : 06 12 62 12 01
jpm musique@wanadoo.fr

Contacts

Gérard PEMPY
4 , Rue Victor BALTARD
38 200 VIENNE
Tél : 06 04 03 16 88
tilou38@live.fr

CENTRE DE LOISIRS MUSICAL JARDIN 2020

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 Le rôle du Directeur :

- Création du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et culturel du Centre de Loisirs Musical 2020, établi par l'Organisateur.
- Implication de l'équipe d'animation et définition des différentes étapes du projet.
- Suivi relationnel entre les Parents et l'Organisateur.

Article 2 L'admission des stagiaires se fait sur inscription préalable dans la limite de la capacité du Centre.

L'inscription du stagiaire est validée lors de la réception de sa fiche de renseignements et de sa fiche sanitaire recto verso.

- Possibilité de s'inscrire pour le séjour complet de 14 jours (trois semaines)
- Possibilité de s'inscrire à la semaine

Article 3 La participation au Centre implique l'autorisation, à titre gracieux, de photos et prises de vue dans le cadre des activités organisées au Centre de Loisirs Musical et de leur utilisation dans le cadre de la promotion de ce dernier.

- ### Article 4
- Le Centre de Loisirs Musical 2020 fonctionnera du 6 juillet au 24 juillet 2020
 - Le Centre est ouvert de 9 heures à 17 heures 30.
 - Le matin une possibilité d'accueil de 7 heures 45 à 9 heures est offerte aux parents.
 - Le soir une garderie est organisée de 17 heures 30 à 18 heures 30
 - En cours de journée, aucun enfant ne peut sortir seul du centre.
 - Un conte musical sera préparé par l'équipe d'enseignants/animateurs avec tous les enfants.
Ce conte sera interprété lors d'un concert public samedi 20 juillet ;

Le centre sera ouvert samedi 20 juillet aux horaires habituels.

La présence de tous les enfants, présents dans la semaine du 20 au 24 juillet 2020, est obligatoire.

Article 5

Tarifs 2020	Semaine		Séjour complet	
	Enfant de moins de 7 ans	Enfant de 7 ans et plus	Enfant de moins de 7 ans	Enfant de 7 ans et plus
QF >= 620 €	137,00€	161,00€	303,00€	373,00€
QF < 620 €	115,00€	137,00€	254,00€	318,00€

Une remise de 10% est accordée sur le prix du deuxième enfant inscrit

Une remise de 20% est accordée sur le prix du troisième enfant inscrit.

La CAF, la MSA, les Comités d'Entreprises...etc peuvent donner droit à des réductions sur justificatifs. Les chèques vacances sont acceptés.

Article 6

En cas de petite blessure, l'enfant sera soigné sur place, une armoire à pharmacie est à disposition.

En cas de blessure plus importante ou de maladie, la Directrice préviendra les parents.

En cas d'accident ou de malaise grave la Directrice appellera le SAMU et informera les parents.

Si l'enfant est souffrant ou paraît malade, la Directrice préviendra les parents

Numéros utiles : En cas d'urgence composer le 15 ou le 112
Médecins à Jardin 04 74 85 46 26 ou 04 74 48 24 39

Article 7 Une fiche sanitaire recto verso doit être remplie pour chaque enfant. (cf. article 2)

La délivrance de soins spécifiques se fera sous la responsabilité de la Directrice, en suivant cette fiche sanitaire.

Aucun médicament ne sera délivré sauf si les parents ont fourni une ordonnance ainsi que les médicaments inscrits sur cette dernière.

Article 8 L'inscription définitive d'un enfant ne sera validée qu'après réception du dossier complet par l'Organisateur.

Aucune réservation ne sera validée par téléphone sans avoir reçu le dossier complet de l'enfant.

Article 9

Une réunion d'information pour les familles se tiendra, avec l'Organisateur et la Directrice, avant l'ouverture du Centre. Les informations avec les Parents se feront par écrit. Ces derniers pourront prendre rendez-vous avec la Directrice pour tous renseignements concernant leur enfant.

Article 10

La Directrice tiendra régulièrement informé l'Organisateur de tout incident avec les enfants, avec l'équipe d'animation et de toute situation anormale ou imprévue.

Article 11 La participation au Centre de Loisirs Musical implique l'acceptation du présent règlement par les familles.

Je soussigné responsable de l'enfant déclare avoir pris connaissance du présent règlement. Signature précédée de la mention "lu et approuvé" :